

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,
Le quinze novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, BELLIOU, CARNAC, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS, HUCHET.

Date de convocation

9 novembre 2017

A l'exception de :

Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur BEAUREPAIRE.
Madame CHERON a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Madame CHUPIN a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Date du
Conseil Municipal

15 NOVEMBRE 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE PAPE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 29

Votants ----- 33

24/ MEDIATHEQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ATHENOR – SAISON 2017/2018 – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Madame LE PAPE, adjointe au Maire

EXPOSE :

Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet souhaitent mettre en place pour la saison 2017/2018 un partenariat culturel, pour conduire, dans le cadre de leurs missions respectives, plusieurs actions visant à créer au sein de la Médiathèque un pôle dynamique et vivant autour de la lecture des textes de théâtre jeune public.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Le projet de convention, joint en annexe et soumis au Conseil Municipal, fixe les modalités du partenariat entre Athénor et la Ville de Pornichet et précise les implications et les responsabilités de chaque structure.

Publié le :

La convention engage les parties pour la saison 2017/2018.

Certifié exact,
Le Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet.

Jean-Claude
PELLETEUR

DELIBERATION :

⇒ Vu le projet de convention ci-annexé,
⇒ Vu l'avis de la Commission culture - patrimoine en date du 7 novembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre Athénor pour la Ville de Saint-Nazaire et la Médiathèque pour la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame LE PAPE, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

